Compt. for : 8118

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dd
Coupe de jardinage ..... cj
Jardinage partiel (dépôt ou à pied) ..... jp
Coupe de sauvetage ..... cs
Plantation en récipients ..... pr
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... e
Enlèvement commercial ..... ec
Récolte dans les friches isolées (dégrès-tiges) ..... rf

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (E)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à pruche	R (P)
— — à mélèze	R (M)
— — plantation	P
Pessière	E (épinette noire et/ou thuya rouge occupent plus de 75% de la part dominante)
— — à thuya (cèdre)	E (Ce)
— — à pruche	E (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (F)
— — plantation d'épinette blanche	E (PE)
— — plantation d'épinette de Norvège	E (PE)
— — plantation de pin sylvestre	E (PS)
Sapinière	S (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)	S (Ce)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — plantation de sapin baumier	S (PSB)
Pinède à pin blanc	PB (pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — — à thuya (cèdre) (thuya occupent plus de 75% de la portée résineuse)	PB (Ce)
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (Ce)
— — — — avec épinette noire	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB (M)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec pruche	PB (P)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — — plantation	PB p
Pinède à pin rouge	PR (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — à thuya (cèdre)	PR (Ce)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — — avec mélèze	PR (M)
— — — — avec pin gris	PR (PG)
— — — — avec pruche	PR (P)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — — plantation de pin sylvestre	PR p
Cédrière	C (thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — plantation de thuya	C p
Pruchaie	P (pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)	P (Ce)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — à mélèze	P (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — plantation	P p
Mélèzin	M (mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)	M (Ce)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à pruche	M (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — plantation de mélèze japonais	M J
— — plantation de mélèze européen	M E
— — plantation de mélèze hérisson	M C

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance facilitée	Tendance régénération
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — avec thuya (cèdre)	F1 (Ce)	F1 (Ce)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec pruche	BB (P)	BB (P)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
— — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 (PB)	F2 (PB)
— — — — avec pin rouge	F2 (PR)	F2 (PR)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec mélèze	Pe (M)	Pe (M)
Cultivés et pâturages	Cult (P)	Cult (P)
Carrières et sablières	Carr (P)	Carr (P)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — — sur station riche	M F1	M F1 (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — d'essences inconnues	F
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— — à bouleau jaune	BJ
Peuplerie	Pe
Peuplier rouge	Pr
Chênaie	Ch
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Ch BB
— — à peuplier	Ch Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ch F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ch F2
Plantation d'érable à sucre	Sucr
— — de bouleau jaune	BetJ
— — de peuplier	Pet
— — de peuplier hybride	PetH
— — en tilleul d'Amérique	Ptil

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé ..... Dé
Dénudé et semi-dénudé humide ..... Dé
Jeune ..... J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... Eau
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... L.T.E.
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bordure ..... cpb
Coupe partielle par bande ..... cpb
Coupe partielle plus épaisse légère ..... cp
Chablis partiel ..... cp
Épidémie légère ..... cp
Brûlis partiel ..... cp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 16.50 % ⊗ 9.9 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... cp
Chablis ..... cp
Chablis total ..... cp
Épidémie sévère ..... cp
Friche ..... f
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT RÉGULIÈRE

Je (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inférieur ou égal à des tiges entre D+30 ans; Autres peuplements, inférieur ou égal des tiges entre D et 60 ans.

Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inférieur ou égal des tiges ontplus de 60 ans; Autres peuplements, inférieur ou égal des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR:	1	2	3	4	5	6
DENSITÉ	25m	17m	12m	7m	4m	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE. (U.C. 94-2)
SIGNATURE : *[signature]*

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MORIN, & ASS. (UC 94-3)
SIGNATURE : *[signature]*

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	(vide)
Moyenne	31 à 50 %	m
Forte	51 à 90 %	f
Extrême	91 % et plus	e

Superficie nécessaire de pentes > 31% ..... ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

51E12 (a) 50 m C2 — station — classe de pente — classe d'âge — groupe de l'origine — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

9 C3 c1 c0 P1 — classe de pente — classe d'âge — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

Photographie aérienne : 1987-89
Carte forestière : Année de publication : 1988-89
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 94-3*
Unité d'aménagement ..... *
Unité de sondage 000 16 04
Mode de tenure ou de gestion 0
Bloc d'aménagement 0
Concessionnaire ou autres 4
Bassin hydrographique 3
Bassin primaire 4500
Bassin secondaire 0
Unité de gestion privée 0
Municipalité 9
Division de recensement 7900
Municipalité 0
Codastre 0
Parcelle ..... 4173 *
Région écologique 11a*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-0-4 S.E. S.O.	22-0-3 S.E. S.O.	22-0-2 S.E. S.O.
22-0-13 N.E. S.E. S.O.	22-0-14 N.E. S.E. S.O.	22-0-15 N.E. S.E. S.O.
22-0-12 N.E. S.E. S.O.	22-0-11 N.E. S.E. S.O.	22-0-10 N.E. S.E. S.O.

22 J/14 N.E.